



COMMISSION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES

INQUIETUDES SUR LE CONTRAT D'ENGAGEMENT



**LE CONTRAT
ENGAGEMENT JEUNE**
INQUIÉTUDES SUR SES OBJECTIFS
ET SA MISE EN ŒUVRE

**FO S'INTERROGE
SUR L'ARRIVÉE
DU CONTRAT
"D'ENGAGEMENT
JEUNES"**

Pourquoi refondre le dispositif de la Garantie Jeunes qui fait ses preuves, au point même d'être mentionné dans le rapport de la Cour des Comptes ?

Que cache cette nouvelle annonce ?

Du point de vue sémantique, le gouvernement fait passer le message, il insiste sur la logique contractuelle, après, rappelons-le, avoir reculé sur le projet du revenu d'engagement.

Loin de vouloir améliorer les conditions de vie des jeunes, il s'agit de les contraindre à nouveau. Une fois de plus, la jeunesse est montrée du doigt malgré « la relance économique » annoncée. Les professionnels des Missions Locales le savent, les difficultés des jeunes continuent de se cumuler pour l'accès au logement, à la santé, aux études supérieures, à l'emploi.

COMMENT SERONT FINANCÉS LES AUDITS, APPUIS CONSEIL ET AUTRES GADGETS MÉDIATIQUES ?

Par ailleurs, sur les 2,6 milliards de budget annoncés pour le (CEJ), 78,8 % étaient déjà financés dans le cadre du plan « un jeune, une solution ». Le budget supplémentaire alloué est donc de 550 millions.

Comment ces 550 millions seront-ils ventilés entre les opérateurs, la mise en place d'une application numérique, la prolongation de la prime à l'alternance ? Comment seront financés les audits, appuis conseils et autres gadgets médiatiques ?

Sur l'introduction de nouveaux opérateurs, pour FO, il s'agit purement d'une recherche de baisse du coût du travail. Il s'agit de mettre en concurrence des opérateurs, d'intensifier la pression sur les salariés des Missions Locales, qui devront se contenter de la dérisoire augmentation salariale de janvier 2022 (4,63 euros la valeur du point et 15 points supplémentaires pour les cotations de 5 à 12), et travailler d'arrache-pied pour obtenir par leurs résultats les financements nécessaires à la survie de leur structure.

Le budget est clairement insuffisant pour mettre en place un réel accompagnement intensif des jeunes. FO dénonce la supercherie et considère que le compte n'y est toujours pas.

D'ores et déjà, en avançant une rémunération plus attractive, des agences Pôle Emploi cherchent à débaucher des salariés des Missions Locales occasionnant ainsi une perte de compétences pour leurs structures.

SERAIT-CE LA PÉRENNITÉ DES MISSIONS LOCALES QUI EST EN JEU?

Les inquiétudes de FO sont principalement :

- L'introduction de nouveaux opérateurs (Pôle Emploi et opérateurs privés du secteur de la protection et de l'insertion des jeunes)

- La mise en place d'une application numérique sans qu'aucun besoin en ce sens n'ait été exprimé par les professionnels,

- L'aspect opportuniste de médiatisation d'un nouvel outil,

- Le remplacement d'un dispositif qui existe déjà et qui fonctionne !